

EPIDIDYMITE CONTAGIEUSE DU BELIER : FEU VERT POUR LA VACCINATION

Voici plusieurs années que le GDS, appuyé par la filière ovine départementale, a déposé une demande d'autorisation de vaccination contre l'Epididymite.

Cette demande était motivée notamment par les conséquences de la maladie sur la reproduction, la forte incidence dans le département, mais aussi les mouvements des animaux et l'impossibilité de mener efficacement une lutte à caractère sanitaire (contrôle, élimination ... et renouvellement).

Les autorisations nécessaires sont parvenues dernièrement, aussi bien en ce qui concerne la possibilité de vacciner que d'importer du vaccin d'Espagne.

Il s'agit donc maintenant de d'organiser et de réaliser cette vaccination, dont la durée ne pourra pas excéder 5 ans.

Elle devra porter sur les **béliers de 3 à 6 mois de la zone ovine**, sous forme conjonctivale (équivalent de la vaccination au REV 1 réalisée par le passé). Les modalités pratiques devront tenir compte des difficultés liées au conditionnement du vaccin et aux conditions d'utilisation. En effet, le vaccin est conditionné en 50 doses et doit, à partir du moment où il est prêt à l'emploi, être inoculé dans les 6 heures. Ceci empêche la vaccination lors de la prophylaxie, mais nécessite des **rassemblements d'animaux, voire la réalisation de tournées par les vétérinaires.**

Ces derniers sont d'ores et déjà à pied d'œuvre, avec pour objectif de démarrer les opérations à partir du premier mars, et d'être le plus efficaces possibles pour vacciner le plus grand nombre d'animaux et éviter le gaspillage de vaccins.

S'agissant d'utiliser un vaccin actif contre la brucellose, le statut des troupeaux dans lesquels des béliers seront vaccinés passera de « officiellement indemne » à « indemne ». Il n'y aura pas d'effet sur la transhumance interdépartementale, sauf peut être pour les Hautes-Pyrénées. Des informations seront apportées directement aux éleveurs concernés.

D'un point de vue financier, la vaccination est réglée par le GDS pour ses adhérents.

L'attention de tous est attirée sur la nécessité de s'inscrire massivement dans l'opération. Il y a là une opportunité qui ne se renouvellera pas de pouvoir créer les conditions optimales pour maîtriser l'Epididymite. Il est aussi question de crédibilité auprès des pouvoirs publics au regard de la pression qui a été mise par la filière pour aboutir à la possibilité de vacciner.